

## Documents et Notices

### Les grandes marguerites de la Saint-Jean

Voici que les grandes marguerites étoient partout la verdure des prés de leur cœur d'or cerclé de blanc ; c'était autrefois l'occasion d'un touchant et naïf usage pour les enfants de certains villages de la vallée de la Salm.

Quand arrivait le 24 juin, jour de la Saint-Jean, fillettes et garçons s'en allaient par les prairies en quête de ces fleurs, qui, haut perchées sur leurs tiges déliées, semblaient inviter à les cueillir ; les enfants en avaient tôt fait une ample moisson ; privées de leurs pédoncules, elles étaient alors enfilées — tels les grains d'un chapelet — et formaient des couronnes où l'on n'apercevait guère que les languettes blanches qui, très vite, se passaient sous l'ardeur du soleil.

Les bambins allaient alors se poster dans le village, aux endroits les plus fréquentés ; quand arrivait un piéton, ils se portaient à sa rencontre, et, tendant devant lui leurs couronnes, à la façon dont on tient un écheveau de laine qu'on dévide, ils barraient le passage en disant : — *Arête ! Arête ! On n' passe nin d'vant l'courone di Saint-Tch'han sins payé !*

Si le passant, généreux, y allait d'une pièce de menue monnaie, il fallait voir le bonheur briller dans les yeux des mioches ! Mais quelle mine piteuse si toute obole leur était refusée !

Et je m'imagine que ces enfants qui s'étaient, pour un jour, faits mendiants, devaient être plus tard secourables aux miséreux : ils connaissaient par expérience la joie que procure une aumône à qui la reçoit, et aussi l'infinie détresse qui doit étreindre le cœur des misérables qui se voient rebutés !

N. CUVELLIEZ.

### Sur deux mots

Un littérateur d'origine tournaisienne, établi à Bruxelles, M. BOUSIN vient de faire paraître un petit volume de lecture agréable sous le titre, *Contes de l'Écrenne*, bien fait pour piquer la curiosité d'un wallonisant. Quel Wallon du Nord Hainaut n'entendit en effet de

quelqu'une de ses aieules, en l'une ou l'autre ferme abritée de ces hauts et doux peupliers, le joli mot : « A scraïne... Quand j'allais à scraïne !... » Et cela semblait, chez la bonne femme, rappeler le cycle infini des contes tendres et innocents d'une époque où chacun était conteur... et personne journaliste !

Or quel n'est pas l'étonnement du lecteur des *Contes* de M. BOUSIN, lorsque feuilletant la préface dont M. FRANZ DESEURE a aimablement orné ce volume qui n'avait d'ailleurs pas besoin de ce dernier luxe, — on y trouve expliqué le titre par une étymologie aussi savante qu'inattendue. *Écrenne* pour l'introducteur, viendrait du Salique *screnna*, et signifierait : foyer, gynécée, sanctuaire de la maison.

Encore que l'on me dise que cette explication a sa source dans Sigart (1866), lat. *screuna*, all. *schrein*, coffre, et par extension : hutte, il m'est impossible d'accepter cette dérivation sans exposer au préalable les difficultés que lui suscitent le langage encore courant de nos paysans hennuyers et maints auteurs autorisés. Or pour eux, pour moi, l'*écrenne*, la *screnne*, ne désignent pas la maison, mais l'action, dans la maison ou ailleurs, de *sérançer*.

Le sérançage, mot parfaitement français, consistait à gratter, peigner, démêler le chanvre ou le lin réduits en filasse. On sérançait ces fibres pour faciliter le filage, au moyen du séran. Tous ces mots sont encore dans LITTRÉ. Et BUFFON, tome II, de la grande édition page 617, à l'article du *Hérisson*, dit : « Leur chair n'est pas bonne à manger, et leur peau, dont on ne fait maintenant aucun usage, servait autrefois de vergette et de frotoir pour sérançer le chanvre. »

Dans son ingénieux et charmant *Théâtre d'Agriculture* voilà comment OLIVIER DE SERRES, seigneur du PRADEL, tome II, p. 425. « Estant sorti de l'eau, le chanvre est porté sécher au soleil ; finalement est assorti, pour les divers ouvrages où l'on le destine ; et selon iceux, braié, sérançé, peigné, filé, et converti en toiles et cordages. »

Enfin le livre célèbre du Seigneur des Accords où TABOUROT en 1585 réunit ses « Touches » malicieuses et gaillardes, porte, en sous titre, « avec les Apophtegmes du sieur Gaulard et les *Escraignes* dijonnaises. »

Nul doute, sérançer est un bon et authentique mot du terroir français. D'ailleurs son origine serait, dit DIZZ, allemande : *schrantzen* ou *schrenzen*, « déchirer ».

Mais nos grand'mères villageoises n'avaient cure de ce fatras. Les soirées d'hiver, le souper avalé, le feu couvert et « plaqué », leur écours plein de filasse, elles couraient chez la voisine dont c'était le tour de prêter le grasset. Là, réunies autour du poêle, jabotant,

contant, riant, elles faisaient la veillée en sérçant. La tâche était facile; pas un mot, pas un coup de langue n'étaient perdus. Et quand on avait tout dit, on avait aussi tout fait. Aller à screnne fut donc, pour nos Wallonnes aussi plaisant que, pour nos Wallons, aller jouer au piquet. Et l'on continua d'aller à screnne longtemps après qu'on ne fila plus le chanvre à la maison; parce que le Wallon est un être, mâle ou femelle, qui vit en société et aime à causer, à se donner, à se livrer.

Voilà l'étymologie que je propose de son titre, à notre auteur tournaisien, plutôt que celle de son préféré Perd-il au change?

S'il hésite, je lui citerai donc quelques-uns des plus beaux vers du vieux et substantifique langage français, où *screnne* est presque nommément cité, puisqu'on y parle du seran. Ils sont extraits du *Testament* de Jean CLOPINEL, dit DE MEUNG, qui finit le *Roman de la Rose*, de Guillaume DE LORRIS :

« Conscience le foule, Conscience le froisse ;  
Conscience le point plus que sérans ne broisse. »

Ainsi nos provinces wallonnes sont comme un vivant dictionnaire où nos vieux auteurs français trouvent leur confirmation. Il y a peu de choses plus douces, pour si peu lettré qu'on soit, que ces bribes d'une littérature que tant de mauvais professeurs ont rendue détestable, et qu'on retrouve, achevant leur destin, dans la paix de nos villages! VILLON, RABELAIS, MONTAIGNE sourient dans nos vallées!

Parler de la morphologie du français par les grands chemins, suivre la vie des mots comme on contemple au plein air des champs les autres fruits de la terre, quoi de plus naturel cependant?

L'autre jour, j'étais à Namur, vaguant, musant, par les venelles et les quais. A une petite vitrine de cabaret meublé de blanches tables de bois frotté, je lis : *Escavèche*. Ma bouche me mène et j'entre : C'était plus fort que moi. Ce mot et une terrine où baignaient, dans une gelée, des poissons frits, me rappelaient le bonhomme qui, dans sa cahute, au bord de la Sambre, rôtissait la friture quand j'étais gamin; et je voulais aujourd'hui manger de cette chose que jadis je n'aimais pas; j'en voulais en souvenir de mon enfance!

Escavèche! Or, demandez aux dictionnaires, demandez aux plus authentiques Namurois, aux plus savants des enfants du Port de Grognon. Que veut dire ce mot?... D'où arrive-t-il à expliquer une friture dans de la gelée au vinaigre? Emile BOISACQ lui-même, prix Gantrelle pour l'étymologie! n'en sait rien et demande huit

jours de répit pour remonter jusqu'au latin, et propose : Escavèche, de évêché, *episcopatu(m)*, qui veut dire par conséquent : la nourriture poissonnée, *esc(a)m, piscata(m)*.

Et moi, en ma naïveté d'ignorant coureur de routes littéraires, voilà qu'il me semble que c'est tout simple! *Escavèche*, veut dire : poisson en terrine, exactement. Du moins je le propose en toute modestie, et j'essaie de le démontrer ainsi : L'escavèche est un mets fabriqué, sur les bords de la Meuse ou de la Sambre, d'un poisson choisi entre tous, pour la fermeté de sa chair blanche et la raideur qu'il conserve, des semaines durant, dans sa daube. Du poisson de Hollande, me disait la marchande, deux jours après avoir été mis en terrine, se brise en morceaux; la « roussotte » de Meuse bien au contraire, se garde intacte. Quoi d'étonnant à ce que le langage allemande ait fait les frais de l'étiquette d'une préparation qui a dû s'apprendre sur la grande ligne commerciale et routière : Cologne, Liège, Namur... *Asch*, « pot ou terrine »; *fisch*, « poisson », ou bien encore : *Scharbeisen* « tailloir, terrine »; *fisch*, « poisson ». Mettez ces deux mots dans la bouche d'un Wallon, ils feront d'une part : *scharfsch*, scavèche, escavèche, ou bien d'autre part : asquesfiche, escachève, tout aussi sûrement.

Mais, il faut pour que mon hypothèse subsiste, que l'escavèche soit exclusivement servie en terrine. Or, elle l'est. Et dans une terrine, d'une terre brune vernie, si particulière de forme, et ceinturée d'une bande de papier si spéciale, qu'encore aujourd'hui l'exposition à la fenêtre d'un cabaret d'un de ces récipients annonce le poisson au vinaigre et aux oignons aussi clairement que le buisson, le « bouchon » de feuillage avertit qu'on y donne à boire. De plus, je ferai remarquer, pour ceux qui pensent au mot provençal *escabessar*, escabécher, décapiter, que l'escavèche n'enlève pas du tout la tête du poisson, ni non plus ne le conserve dans la saumure, comme la sardine.

Voilà les deux voies qui, partant de la même chose à représenter, sont arrivées au même mot français. Mais, en supposant que mon étymologie soit plausible, je ne pourrais spécifier lequel des deux sentiers y a mené. J'ajouterai pourtant que l'étrangeté du mot : *tailloir*, en regard du plus ordinaire : *terrine*, ne doit pas suffire à faire rejeter, à mon sens, la route : *scharfsch*, au premier examen. Tailloir et terrine ne font qu'un. Une *tailloir* n'est pas seulement comme dit LITTRÉ, un plat où se taille les viandes; mais aussi comme nous l'expose l'histoire du français, et comme nous le montre l'usage actuel en Wallonie : un récipient creux, profond et assez vaste, et dans lequel il serait certes impossible de *tailler* la chair, avec un

couteau. Dans JOINVILLE, on lit que : « Le Roi des Tartarins fist » apporter un grand *tailloir* d'or chargé de joiaus à pierres précieuses. » — Et dans nos fermes du Hainaut, dans des caves nettes comme l'œil, on voit encore dormir, au creux des « *tailloirs* » de gré brun, les larges faces pâles du lait qui s'écrème. On dit : *tailler* les mouches, *tailler* les ruches, pour en recueillir le miel. Pourquoi n'aurait-on pas dit : *tailler* le lait; d'où : *tailloir*? Mais ceci, c'est pour un autre jour, et pour un autre problème.

Pour aujourd'hui, voilà pour l'étymologie d'escavèche les deux propositions que je soumets. De dire pourtant si, entre deux selles, je ne suis pas le derrière par terre, c'est l'affaire des autres !...

Louis DELATTRE.

## Une Société de jeunes gens en Hainaut.

### « Les compagnons » de Marquain.

A l'étude que nous avons publiée dans *Wallonia* (t. X, p. 158, et t. XI, p. 237), sur l'organisation de la Jeunesse, association traditionnelle, en Hainaut, viennent s'ajouter des particularités sur une Société de jeunes gens qui s'était formée à Marquain, dans le Tournésis, sous le titre : « Les Compagnons. »

Nos renseignements sont empruntés à un rapport adressé le 12 juillet 1785 au gouvernement par Delhay, bailli de Marquain (1); on y trouve quelques particularités sur les divertissements populaires en usage dans cette localité.

Rappelons d'abord que Marquain est un village de l'arrondissement de Tournai, à 5 kil. de cette ville, et qu'il dépendait avant 1794 du Tournésis.

Le bailli Delhay fait l'exposé suivant :

« En ma qualité de principal officier de police du village de » Marquain, distant de trois quarts de lieues de Tournai, étant bailli » de ce lieu depuis six ans, je crois ne pouvoir me dispenser de porter » à la connaissance de V. M. un désordre et un abus qui se renou- » velle tous les ans dans cet endroit le jour de la dédicace ou » carmesse (qui est le second dimanche de septembre), le lendemain » et le jour du renclos d'icelle qui est trois semaines après et qui peut » avoir des suites funestes parce qu'il ne fait qu'augmenter.

» Il subsiste depuis longtemps une Société de jeunes gens, com- » munément appelée *les Compagnons*, composée aujourd'hui de

» trente à quarante personnes, la plupart couvreurs en ville et les » autres journaliers, qui, ce jour de la dédicace de la paroisse, » s'attourent le matin pendant la grand'messe et se rendent à la fin » d'icelle sur le cimetière, munis d'armes à feu, dont ils font une » décharge générale pendant la bénédiction, sept à huit autres en » accompagnant la procession; une autre à sa rentrée et une succes- » sive à la sortie du peuple de l'église pour voir le divertissement » sur la place, en prenant la main de leur maîtresse, au pied du » cimetière, pour la conduire à la danse; et au lieu de tirer avec les » armes élevées, ils le font assez souvent vers la terre, prenant plaisir » d'épouvanter les curieux sans prendre égard s'ils leur portent la » bourre aux jambes, ce qui arrive quelquefois, et les armes sont » tellement chargées que plusieurs sautent de la main et qu'il arrive » quelquefois qu'elles crèvent. »

Le bailli ajoute que, deux ans auparavant, en 1783, il avait vainement défendu de tirer lors de la sortie de la procession, mais « la jeunesse soutenue et soufflée par une partie du peuple » avait méprisé sa prohibition.

Le rapport contient les détails suivants sur les festivités de Marquain :

« Depuis trois ou quatre ans, [les jeunes gens] introduisent » encore un autre abus en allant danser et se divertir pendant quatre » jours entiers de la dédicace, c'est-à-dire le dimanche et les trois » jours suivants, au lieu de deux jours...

» D'ailleurs, écrit encore le bailli, les divertissements ne sont » déjà que trop fréquents dans cet endroit, puisque, outre ceux de la » dédicace, ils ont encore lieu le jour des Rois, celui du patron, qui » est le six de février, et le lendemain, la seconde fête de Pâques, » qui sont une espèce de petite dédicace, ainsi que le lundi et le » mardi de la Pentecôte, fête des couvreurs, et durent même une » partie de la nuit. »

Outre l'existence de cette Société de jeunes gens, le rapport du bailli de Marquain signale quelques particularités sur les coutumes locales, que nous pouvons noter.

L'église était dédiée à saint Amand, dont la fête se célèbre le 6 février.

La majeure partie des artisans de cette localité exerçaient et exercent encore le métier de couvreurs; leur fête patronale se solennise le lundi et le mardi de la Pentecôte, usage qui s'est conservé encore de nos jours.

ERNEST MATTHIEU.

(1) Archives générales du royaume, à Bruxelles, Conseil privé, carton 1289.

## Chronique Wallonne

### Le Musée archéologique de Namur

Nous attirons, sur le Musée de Namur, l'attention de nos lecteurs de l'étranger et, particulièrement, de ceux qui se proposent de passer par la Belgique à l'occasion de l'Exposition de Liège.

Ce Musée est une vraie curiosité scientifique, trop ignorée encore de ceux qui ne s'adonnent pas directement aux études archéologiques; les Wallons, de leur côté, peuvent le considérer à bon droit comme une des institutions les plus honorables pour leur pays.

Entreprise désintéressée et éminemment patriotique de quelques personnes dévouées qui, en 1845, unirent fraternellement leurs efforts et persévérèrent malgré l'apathie des pouvoirs publics, les railleries et les déceptions de toutes sortes — le Musée dut son organisation à un savant aussi modeste qu'éminent, dont les publications sont universellement connues, M. ALFRED BEQUET, président de la *Société archéologique de Namur*.

C'est en 1853 seulement, que l'Administration locale voulut bien accorder aux collections déjà nombreuses de la Société, une partie restreinte de l'immeuble qu'elles occupent encore à présent. En même temps, l'Administration, sur la demande de la Société, lui confia la garde et le classement de quelques milliers de volumes et manuscrits jusqu'alors abandonnés sans surveillance dans les greniers de l'hôtel de ville. Ce n'est qu'après de longues démarches qu'en 1868, la jouissance du local entier fut accordée aux collections et à la Bibliothèque. Depuis lors, les collections n'ont cessé de s'accroître, et elles constituent actuellement, dans leur ensemble et dans leur organisation, une œuvre considérable, originale, essentiellement scientifique et du plus vivant intérêt, même pour les profanes. Ces collections sont actuellement tenues à la disposition du public par le bibliothécaire-archiviste de la ville, M. ADRIEN OGER, conservateur du Musée archéologique, un artiste de talent et archéologue très averti, qui est l'obligeance même, et qui connaît admirablement son musée et sa bibliothèque.

Dans l'organisation du Musée, la *Société*, sur l'initiative de M. BEQUET, s'est inspirée de dispositions entièrement nouvelles

Une note que M. BEQUET a bien voulu nous communiquer et qui est destinée à paraître dans les *Bulletins de la Société archéologique*, renseigne à cet égard en des termes très précis :

Dans la pensée que des collections d'antiquités doivent venir puissamment en aide à l'Histoire, la Société a donné à son Musée un caractère suggestif par l'exposition, aux yeux du public, de nombreux tableaux explicatifs destinés à attirer son attention et à mettre en valeur la synthèse qui se dégage de l'étude des antiquités exposées.

La modicité des ressources ne pouvait permettre à la Société l'acquisition de chefs-d'œuvres de l'antiquité classique ou de précieux spécimens de l'art du moyen âge; elle résolut donc de limiter son champ de recherches à la Province de Namur et de ne rassembler dans ses locaux que des monuments historiques, archéologiques ou artistiques concernant cette contrée. Si dans ce cadre restreint elle ne pouvait espérer recueillir des œuvres de valeur, elle savait cependant que son sol recélait en abondance des richesses archéologiques d'une autre nature, mais non moins précieuses pour l'étude de notre histoire.

Un succès complet a couronné les efforts de la Société et lui a permis de réaliser le programme d'enseignement qu'elle s'était tracée. D'innombrables fouilles, conduites avec une véritable méthode scientifique, ont permis la création d'un Musée où l'écolier aussi bien que le savant apprennent rapidement à connaître les origines, la civilisation et les arts industriels des peuples qui ont habité la Belgique méridionale. Dans l'organisation du Musée, la Société s'est bien gardée d'adopter pour l'arrangement des vitrines la méthode employée par les collectionneurs et la plupart des Musées, de placer les objets de fouilles à la file et par catégories, suivant leur forme ou destination. Au Musée de Namur, tous les objets d'une même fouille restent groupés et chaque fouille est classée chronologiquement. L'emploi de cette méthode a seul conduit à des déductions de la plus haute importance pour l'histoire sociale et économique de nos origines.

Nous n'aurions rien à ajouter à cette note s'il ne fallait insister sur l'exceptionnel intérêt que présente, pour les régionalistes, cette œuvre d'un musée extrêmement riche et exclusivement provincial. Les travaux de M. Bequet donnent un relief puissant aux collections du Musée. Mais celui-ci est lui-même un livre de claire langue, et dont l'illustration matérielle est constamment sous les yeux. Alors que les musées apparaissent généralement comme des « collections » dont chaque objet n'a que son intérêt particulier, ici la valeur et la signification de chacun concourt à une idée d'ensemble, à une synthèse frappante qui, exprimée en les quelques phrases lumineuses de la notice appendue en tête de la vitrine, comme un sommaire en tête d'un chapitre, excite l'imagination du lecteur et le guide cependant avec sûreté dans son analyse détaillée, dont il lui laisse tout le profit avec tout le plaisir.

Nous répétons que la visite de ce musée est passionnante autant qu'instructive. Et nous ne doutons pas que les artistes, les littérateurs et les simples curieux, qui auront l'idée de visiter le Musée archéolo-

gique de Namur, emporteront de leur passage une impression aussi forte, quoique d'autre nature, que celle qu'ont exprimée avec admiration tant de savants historiens et archéologues.

O. COLSON.

## Bibliographie

### BULLETINS ET ANNALES :

**Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.** — Mémoires et Publications, VI<sup>e</sup> série, tome VI. Mons, Dequesne-Masquillier.

1. (Pages 1 à 148) Jules DECLÈVE. *Le Wallon montois et le vieux français. Le glossaire de Philibert Delmotte.*

« Recueillir la littérature orale et tout ce qui concerne les patois » destinés à disparaître devant la langue nationale, conserver tous les livres » écrits en patois, composer le vocabulaire des différents idiomes », tel est en substance le vœu qu'adopta en 1797 le Comité d'Instruction publique de la Convention nationale. Pour y répondre, Philibert Delmotte, avocat et bibliothécaire à Mons, entreprit, en 1812, le glossaire wallon dont le manuscrit vient d'être exhumé des archives de sa ville natale.

Comment conçut-il son travail ?

Il lut des fabliaux, des contes du moyen-âge et d'autres ouvrages de l'ancienne littérature française qui lui rappelèrent bon nombre d'expressions et de tournures de phrases encore vivantes dans son patois ; il fut ainsi amené à démontrer la thèse mentionnée dans le titre copieux dont il a orné son manuscrit : « Essai d'un glossaire wallon, qui peut servir à démontrer » que cet idiome, tel qu'il se parle encore aujourd'hui dans la province de » Hainaut, n'est que le roman ou français des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles » peu corrompu et mélangé d'un fort petit nombre de mots étrangers. »

M. DECLÈVE, à qui revient le mérite d'avoir tiré de l'oubli cet ouvrage intéressant, loue Ph. DELMOTTE de ne pas s'être borné à dresser une liste de mots, d'en avoir fait un choix judicieux et d'avoir puisé, dans la littérature du moyen-âge, des citations typiques. Sans vouloir d'ailleurs diminuer la valeur du lexicographe montois ni méconnaître ce que sa thèse pouvait avoir d'original pour son époque, nous sommes plutôt enclin à regretter semblable procédé.

Ce glossaire aurait bien plus de prix à nos yeux si l'auteur s'était appliqué à noter, — sans faire de choix, même judicieux, — la langue telle qu'on la parlait autour de lui et à étoffer ses articles, non de citations d'ancien français, mais de phrases du terroir, nous donnant de la sorte un tableau fidèle et complet du parler de Mons au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Tel quel cependant, l'ouvrage a du prix et l'on doit féliciter M. DECLÈVE d'en avoir signalé l'existence.

Dans l'Introduction (41 pages) qui précède son édition du glossaire,

M. DECLÈVE traite de l'utilité de l'étude du langage populaire, de sa parenté avec le vieux français, des premiers souvenirs littéraires de Mons ; il donne une nomenclature de publications se rapportant aux patois voisins du montois, disserte sur les origines du wallon, expose la thèse de M. CÉNAC-MONCAUT sur l'ancienne langue gallo-belge, juxtapose les vues de SIGART, de HENNEBERT, de CORBLET, de Maurice WILMOTTE, de Gaston PARIS, de SCHELER et de KURTH — dont il résume copieusement le savant ouvrage sur la *Frontière linguistique en Belgique*. — pour parler enfin, et trop brièvement, du premier glossaire de Mons et de son auteur Ph. DELMOTTE. Tout cela forme une dissertation quelque peu hétérogène, où se succèdent noms propres, dates et citations parfois mal reliées. Il n'y faut pas chercher de vues personnelles ; au surplus, l'auteur n'entend faire qu'une œuvre de vulgarisation.

Par son édition du *Glossaire*, M. DECLÈVE « a voulu faire connaître au » public lettré un manuscrit qui rattache d'une façon claire et probante, » notre pittoresque patois à ses origines ». Il reprend, comme on voit, la thèse du lexicographe de 1812, thèse d'allure bien naïve aujourd'hui, dont paraît s'être inspirée toute la dissertation préliminaire ; seulement, au lieu de nous donner une édition complète de ce manuscrit, en supprimant au besoin les citations d'ancien français que l'on peut si aisément trouver dans le dictionnaire de GODEFROY entre autres, il y a « glané un certain nombre » de mots encore usités à Mons et les a fait suivre de citations de l'auteur » et aussi d'exemples très nombreux puisés dans divers auteurs, » Froissart, Marot, etc. Ces citations nouvelles proviennent, les unes du dictionnaire de GODEFROY, — on ne nous le dit qu'incidemment, v<sup>e</sup> *engeler* ; — les autres, des archives montoises (v<sup>e</sup> *nuit*), d'autres enfin, et ce sont les plus précieuses à nos yeux, sont d'anciens proverbes, des expressions du dialecte montois (v<sup>e</sup> *malette*), ou des détails folkloriques (v<sup>e</sup> *chasser*, p. 56). Ces additions ne sont pas toujours clairement indiquées ; par ex., v<sup>e</sup> *affique*, on ajoute, sans prévenir le lecteur, le sens de « porte-aiguille à tricoter ». Les articles *lumeçon* et *surnom*, entre autres, donnent prétexte à longues dissertations et citations où vous ne reconnaîtrez pas facilement ce qui appartient à l'auteur et à l'éditeur. — Sept pages sur la *Métaphore dans le wallon montois*, qui n'ont pu trouver place ailleurs, terminent le volume : Métaphore et comparaison y sont confondues ; on se contente d'ailleurs d'y aligner force citations piquantes empruntées à des auteurs modernes. (1)

Jean Haust.

(1) Nous nous faisons un devoir de signaler à nos lecteurs la publication complète du *Glossaire montois* de Ph. DELMOTTE, que la rédaction de la gazette wallonne de Mons, le *Ropieur*, a eu l'heureuse idée d'entreprendre. Cette édition, qui est confiée aux soins intelligents de M. Gaston TALAUPPE, fera connaître l'œuvre entière du modeste bibliothécaire de Mons. Combiné avec les dictionnaires de SIGART et de LETELLIER, — qui ne paraissent pas avoir connu le manuscrit de leur prédécesseur, — le *Glossaire* de 1812 constituera une base solide pour l'étude du dialecte montois. L'ouvrage comprendra 2 vol. d'environ 350 p. chacun. Le prix, par souscription, qui est de 7 fr. 50, est payable en trois fois : la publication, tirée à part du *Ropieur*, durera en effet plus d'un an.

2. E. DONY. *Le Village de Bourlers* pp. 149 à 250). L'auteur a modestement qualifié de notice historique son travail qui peut, sans exagération, prétendre au titre d'Histoire de Bourlers. On peut, en effet, affirmer que M. D. a mis en œuvre tous les documents de nos dépôts d'archives et même ceux des fonds particuliers, sans oublier ce que nos aînés ont écrit sur le pays de Chimay, et qu'il les a utilisés en historien de métier.

Après une rapide description du village actuel et une courte histoire des premiers seigneurs de Chimay, l'auteur traite de façon magistrale la question ardue de la naissance de la ville neuve de Bourlers, créée entre 1166 et 1169 par Gilles de Chimay, au milieu de vastes forêts, pour favoriser le défrichement de ces solitudes. Donné en alleu à l'abbaye bénédictine de St-Michel près d'Hirson, Bourlers était soumis à la règle de droit coutumier appelée loi de Liège. M. D. montre le pays de Chimay, dont Bourlers était l'une des neuf villes, exposé aux terribles maux des guerres et des pestes du xv<sup>e</sup> siècle. Venant aux institutions communales, il nous décrit les divers sceaux dont des exemplaires existent encore et particulièrement le plus ancien, de 1534, exécuté selon l'obligation portée par la charte du chef-lieu de Mons. L'auteur n'oublie jamais de signaler les noms des sergents de loi, massards et autres fonctionnaires de lui connus et nous apprend les noms des mayeurs et échevins presque sans interruption, depuis 1472. Au xvii<sup>e</sup> siècle, Bourlers est à maintes reprises imposé par les gens de guerre : les comptes fournissent sur ce point de précieuses indications. M. D. parle ensuite de l'église mentionnée dès 1606 et de l'instruction manifestement organisée dès 1680, et aborde la question des bois communaux qui donnèrent lieu à tant de procès entre les princes et les communes. Ce n'est qu'au début du xix<sup>e</sup> siècle que des industries s'établirent à Bourlers et plus tard, la saboterie et la poterie y acquirent leur importance actuelle. En terminant, l'auteur rappelle quelques traditions locales et décrit minutieusement les nombreux lieux-dits du village. Une carte très bien tracée accompagne l'ouvrage et aide merveilleusement le lecteur.

Après la lecture de cette monographie, que M. D. a négligé de diviser en chapitres, on ne peut que souhaiter de le voir écrire avec autant de soins et de méthode l'histoire des autres villages de cette région, à lui si familière, et espérer que son exemple sera suivi par d'autres érudits qui n'osent que trop rarement entreprendre des travaux d'aussi longue haleine.

3. H. LONAY. *Analyse coordonnée des travaux relatifs à l'anatomie des léguments séminaux* (pp. 251 à 310). Ce travail, dont la suite paraîtra au volume suivant, traite de questions trop étrangères à notre revue pour qu'il en soit parlé longuement ici. Le mérite scientifique reconnu de l'auteur est un garant que le spécialiste y trouvera matière à de fructueuses recherches.

A. Carlot.

**Annales archéologiques de Namur**, tome XXV, 1<sup>re</sup> livraison, Namur, Wesmael-Charlier, 1905, 1 broch. in-8°, 136 p.

Ce nouveau volume de la Société de Namur comprend la première partie du travail de M. RADIGUÈS : *les Echevins de Namur*. Ce travail est

basé sur de longues et patientes recherches dans les archives de Namur, et l'auteur montre également qu'il est très au courant de la bibliographie historique de la province. Il a consulté tous les ouvrages qui ont pu lui fournir des renseignements. Les plus anciens échevins de Namur qu'il connaisse, datent de 1213. Depuis cette époque, il en a dressé une liste complète jusqu'à l'année 1476. L'auteur donne sur chacun d'eux des détails généalogiques et biographiques, il énumère leurs propriétés, leurs fondations ; et nous nous permettons de faire une légère critique à cette conception du travail. N'y aurait-il pas eu possibilité d'être plus explicite sur le rôle de quelques échevins qui ont joué un rôle politique ou administratif, comme par exemple, Jacquèmes Branche, Henri de Rérin, Henri de Namèche, Jacquemin du Pont, etc. ? Un résumé de la notice de Borgnet sur Jean de Fleurus, dit Taillefer, ne m'aurait pas paru déplacé dans ce travail (p. 78). Enfin, une dernière question : n'y aura-t-il pas une introduction historique, dans le genre de celle que M. de Borman a mise en tête de son beau travail des *Echevins de la souveraine justice de Liège* ?

D. B.

#### LES LIVRES :

**Les Paroisses de l'ancien Concile de Saint-Remacle, à Liège**, par Joseph BRASSINNE. (Extrait du « Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège », t. XIV.) Liège, Cormaux, 1 vol. in-8° de 97 p. et 4 cartes.

Continuant ses intéressantes recherches sur les paroisses de l'ancien diocèse de Liège, M. B. aborde, dans une publication aussi érudite et aussi bien menée que la précédente (1), l'histoire des paroisses de l'ancien Concile de Saint-Remacle. Ce concile, constituant la partie orientale de l'archidiaconé de Condroz, comprenait à peu près toute la partie de la province de Liège qui s'étend entre la Meuse, l'Ourthe et l'Amblève, ainsi que quelques communes de la frontière prussienne. L'auteur étudie très consciencieusement l'origine et l'étendue des paroisses primitives de Jupille (qui date du vii<sup>e</sup> siècle), Herstal (viii<sup>e</sup>), Hermalle (viii<sup>e</sup>), Avroy (ix<sup>e</sup>), Tilff (ix<sup>e</sup>), Sprimont (ix<sup>e</sup>), Louveigné (ix<sup>e</sup>), Sougné (xi<sup>e</sup>), Theux (ix<sup>e</sup>), Baelen (ix<sup>e</sup>), Walhorn (ix<sup>e</sup>), Lontzen (viii<sup>e</sup>), Petit-Rechain (ix<sup>e</sup>), Soiron (xi<sup>e</sup>), Soumagne (viii<sup>e</sup>), ainsi que les changements qu'elles subirent au cours des siècles ; les démembrements successifs sont résumés dans un tableau.

Voici un résumé des conclusions de cette contribution à l'histoire ecclésiastique de notre pays, contribution précieuse à plusieurs points de vue ; car elle nous éclaire tout autant sur l'histoire économique, la géographie historique, la colonisation et l'évangélisation de notre contrée.

M. BRASSINNE constate la ressemblance parfaite entre la paroisse primitive et la circonscription civile du haut moyen âge ; donc survivance

(1) J. BRASSINNE, *Les paroisses de l'ancien Concile de Hozémont* (Bull. de la Soc. d'Art et d'Histoire, t. XII, p. 241-284 et à par.) Cf. compte-rendu dans *Wallo-nie*, IX (1901), p. 36.

d'un ancien domaine, au centre duquel furent bâtis le château et l'église paroissiale. Le pays qu'il étudie, fut colonisé assez tard; alors qu'à l'époque carolingienne, il comprenait à peine 15 paroisses, il y en avait 36 en 1568, et aujourd'hui 124, avec 385,000 habitants.

A la fin de son travail, l'auteur publie le pouillé de l'ancien Concile de Saint-Remacle en 1558. Ajoutons que, comme la précédente étude, celle-ci est ornée de quatre superbes cartes, dont trois sont consacrées au Concile de Saint-Remacle au IX<sup>e</sup> siècle, au XVI<sup>e</sup> et au XI<sup>e</sup>, tandis que la dernière nous montre l'étendue du domaine carolingien dans l'Est de la province de Liège.

Souhaitons, en terminant, que M. B. fasse bientôt paraître la suite de ses intéressantes études sur l'histoire des autres Conciles de l'ancien évêché de Liège.

DD. Brouwers.

**Panorama de la Belgique**, album photographique du Touring-Club de Belgique. Format oblong 30.5 x 42. Bruxelles, Passage de la Bibliothèque, 4. Prix : fr. 9-50.

Cette luxueuse publication, l'un des plus beaux panoramas qu'on ait encore édités, vient de se terminer. Elle compte douze livraisons, parmi lesquelles celles qui concernent les provinces wallonnes sont particulièrement intéressantes. Chaque fascicule s'ouvre par un article de Jean d'Ardenne, où ce maître écrivain, dans le style concret et élégant qu'on lui connaît, évoque synthétiquement l'aspect de la région caractéristique dont un défilé de gravures excellemment choisies va détailler le pittoresque. Les photographies ont été empruntées à l'inépuisable collection de la maison Edouard Nels, et les clichés sont de Jean Malvaux : dans les deux sens, c'est la perfection. Admirablement tiré sur papier couché, le *Panorama du Touring-Club* constitue une collection unique de documents réunis avec goût, choisis avec scrupule, et qui donnent une idée extraordinairement vivante des beautés du pays. Nous la recommandons sans réserve.

O. C.

#### Ouvrages reçus :

- BLÉMONT, Emile. *Le Génie du Peuple*. Paris, Lemerre. 1 vol. in-18 (18x12), 342 p. Prix : 3 fr. 50.
- CASTIAUX, Paul. *Au long des Terrasses* [poésies]. Lille, édition du « Beffroi ». In-18 (19x13), 176 p. Prix : 3 fr. 50.
- DE COCK, A., et TEIRLINCK, Hermann. *Kinderspel en Kindertust in Zuid-Nederland*. Vijde deel. Gand, Siffer. In-8° (26x17), 284 p. Publication de l'Académie flamande. Prix : 4 fr.
- DUMONT-WILDEN, Louis. *Coins de Bruxelles*. Brux., « Association des Ecrivains belges ». In-8° (20.5x15), 165 p. Illustrations de MM. Henri Meunier, H.-F. Hendrick, F. Beauck, etc.
- GROJEAN, Oscar. *Sainte-Beuve à Liège*. Lettres et documents inédits. Bruxelles, Misch et Thron; Paris, Fontemoing. In-8° (20x16), 66 p. Prix : 4 fr.

- HANNAY, A.. *Les maclottes*, ancienne danse du pays, pour piano. Souvenir du Vieux Liège. Brux., Katto. In-fol. (36.5x27), 4 p. Couverture ill. d'une photogravure. Prix : 3 fr. (= 1 fr.).
- HENNEBICQ, José. Numéro spécial de *La Roulotte littéraire et artistique*, trimestrielle, consacré à José Hennebicq : Portrait, Autographe, Notes bio-bibliographiques, Proses et Poèmes, Opinions. Brux., Lacomblez. In-8° (24.5x19), 28 p. Prix : 1 franc. Hors texte : reproduction d'un tableau de Nestor Outer. [Abonnement aux 6 n<sup>os</sup> consécutifs, dont 3 ont paru : 4 fr.]
- LEMONNIER, Camille. *La Vie belge*. Paris, Charpentier. In-12 (18.5x12), 292 p. Prix : 3 fr. 50.
- URBAIN, Fernand. *Poèmes fervents*. Liège et Paris, « l'Édition artistique ». In-8° (18x12), 110 p. Prix : ...
- ZUYLEN (DE) DE NYVELT, Hélène. *L'Impossible Sincérité*, roman. Paris, Calmann-Lévy. In-18 (18.5x22), 318 p. Prix : 3 fr. 50.

**Revue nouvelles.** — Trois périodiques ont récemment lancé leurs premiers numéros. Nous leur souhaitons de tout cœur la bienvenue.

*Antée*, revue mensuelle de Littérature, paraissant le 1<sup>er</sup> de chaque mois. Bruxelles, Oscar Lamberty, édit., rue Veydt, 70. In-8° (20x15). Premier n<sup>o</sup> daté du 1<sup>er</sup> juin, prix : fr. 0-60. Abonnement annuel : 6 fr.

*La Revue moderne*, publiée mensuellement par « l'Édition artistique ». Directeur : Léon WAUTHY, 35, rue de Visé, Liège. In-4° (24x18). Premier n<sup>o</sup> daté de mars, prix : 0-30. Un an : 3 fr.

*La Terre wallonne*, revue mensuelle d'Art, de Littérature et de Critique. Comité de rédaction : Emile CORNET, Edmond DOUMONT, Pierre WUILLE. Bureaux : 55, rue du Pont de Sambre, à Auvélais. In-8° (22x14). Premier n<sup>o</sup> daté de juin, prix : fr. 0-25. Un an : 2 fr. 50.

#### REVUES ET JOURNAUX

**Flamands et Flamingants.** — M. Edouard NED publie dans le *Journal de Bruxelles* et son édition réduite le *Petit Belge* une série d'articles relatifs aux réalisations obtenues dans tous les domaines, au cours des soixante-quinze dernières années, par l'activité nationale. En vue de se documenter, M. Edouard NED a interviewé diverses personnalités, notamment le sculpteur wallon, Victor ROUSSÉAU, dont nous avons reproduit (ci-dessus, p. 130) d'éloquentes paroles.

Récemment, M. NED rapportait l'entretien qu'il avait eu, au sujet du mouvement flamand, avec M. Aug. CUPPENS, curé de Loxbergen, écrivain de très grand talent, directeur de la revue *Dietsche Warande en Belfort*. Nous détachons de cette interview le fragment suivant :

« Gezelle, Stijn Streuvels, Van de Woestyne, sont, nous dit-il, de vrais flamands,

» — Flamands, oui. Mais sont-ils Belges ?

» — Eh oui, ils sont Belges. C'est une erreur de quelques-uns de croire la Flandre encore tournée vers la Hollande. Nos écrivains sont Belges parce qu'ils participent grandement à la culture française. A preuve Conscience. Gezelle aussi, qui a la chaleur du Sud, la vision française,

le raffinement latin. Vous dirai-je que Gezelle a toujours conseillé d'étudier la littérature wallonne, afin d'y surprendre l'âme populaire, le tempérament commun ? Tenez, voilà les œuvres de Defrecheux, ses poésies, ses crâmnions. Je les ai moi-même étudiés avec infiniment de plaisir et de profit.

» — Cependant (et je ne me hasarde que timidement sur un terrain que je crois semé d'épines) cependant, les flamingants ?

» — Mais les écrivains flamands sont pour la plupart en dehors du flamingantisme.

» — Ah bah ! vous m'étonnez.

» — Voulez-vous que je vous dise ? Les flamingants sont des gens intéressés qui cherchent des places lucratives. Ils ne veulent que cela. En général, ils sont même d'une ignorance crasse de leur langue, et ils n'achètent pas un livre flamand. Voilà les flamingants ! »

A peine cet article eut-il paru, que certains journaux flamingants crièrent au scandale. M. le curé CUPPENS écrivit alors à son interviewer M. NED, en vue de compléter sa pensée. Sa lettre fut insérée dans le n° du 14 mars :

« Je vous parlais de certains braillards farouches qui s'intitulent les flamingants officiels, et dont tout l'amour de la langue flamande et du peuple se démontre par la devise : *In Vlaanderen vlaamsch*, crie à propos de tout et de rien, devise qu'ils se gardent bien de méditer et d'appliquer à leur propre conduite. Car ces huriuberlus ou ces finauds — car il y en a de deux sortes : les malins et les imbéciles — rendent ridicule ou haïssable la vraie cause flamande que les « écrivains » flamands servent avec amour et respect comme une cause sacrée. En famille, ces « flamingants » parlent un français détestable (on les reconnaît à ce signe !) ; dans leurs réunions tapageuses, ils dégoisent un patois flamand aussi détestable que leur « français » et ils se désintéressent parfaitement des lettres et de l'art flamand, du développement du caractère national. Demandez-leur s'ils connaissent tel livre, telle revue, ils vous regardent avec un ébahissement stupide ou avec un faux sourire de malin gêné... Mais dans les meetings !....

« Il s'en trouve beaucoup de cette espèce, surtout à Bruxelles et à Anvers, dans la politiquaille des différents partis. C'est d'eux que je parlais, et je vous citai même quelques noms... M. Aug. Vermeylen, le critique et polémiste si distingué des *Verzamelde opstellen*, a fustigé ces flamingants-là de main de maître.

» Mais il y a d'autres flamingants ou... des « Flamands tout court » et je m'honore d'en avoir été depuis mes vingt ans. Ils travaillent avec amour au relèvement de leur belle langue qu'ils aiment profondément, en lui créant une littérature ; ils tâchent de faire rayonner le soleil de beauté sur la Flandre et son peuple, de faire sentir au peuple flamand qu'il est quelqu'un au soleil de Dieu, qu'il doit être lui-même, développer de plus en plus ses dons originels, son caractère propre. Ils veulent être, comme le dit si bien Vermeylen, « des Flamands pour devenir des Européens » et garder ou reconquérir dans leur pays bilingue les droits de la langue « que Dieu leur a donnée », comme chantait Gezelle, tout en respectant scrupuleusement les mêmes droits de leurs frères Wallons, qu'ils aiment plus que les Hollandais, parce que plus frères, depuis toujours.

» Et ces Flamands-tout-court sont plus dangereux à la cause transwallonne (si elle existe encore chez des « Belges ») que ceux de tantôt, les fameux flamingants-à-goudendag de fer-blanc. Je me dénonce pour en être ! »

Nous ne voulons retenir qu'une chose de cette interview : c'est que l'éminent écrivain flamand, M. CUPPENS, opère avec insistance entre les Flamands conscients et généreux et les Flamingants violents et sectaires la même distinction, qui fut opérée ici-même, tome X, p. 222.

**Sur le mouvement wallon.** — M. Edouard Ngo a interviewé sur le mouvement wallon le directeur de *Wallonia*. Cette interview a paru dans le *Petit Belge* et le *Journal de Bruxelles* du 10 mai ; elle fut reproduite dans plusieurs journaux de Liège, *l'Express* du 12 mai et *la Meuse*, n° du matin 13 mai.

Après avoir rappelé que « le mouvement wallon actuel est un épanouissement, non seulement dans les Lettres, mais aussi dans les autres domaines de l'art, où nombre d'artistes se réclament de la race wallonne », et qu'« au début, ce fut uniquement un mouvement inspiré par l'amour de la vieille langue, » l'interviewé indique les différentes époques et les grands noms de la Littérature wallonne — que nos lecteurs connaissent mieux par l'excellente et complète étude de M. GROJEAN publiée dans le dernier numéro de *Wallonia*.

L'intervieweur a demandé ensuite à M. Colson ce que les Wallons pensaient du mouvement flamand. Il rend compte en ces termes de cette partie de l'entretien :

— « Ce que nous en pensons ? Certains, chez nous, et ils sont aussi détestables que les flamingants, certains sont adversaires du flamand et ne comprennent pas que la langue d'un peuple est une chose sacrée que l'on doit respecter. D'autres sont partisans de l'égalité des langues.

Que les Flamands veuillent cultiver l'âme flamande, en pénétrer le sentiment, la formuler dans une langue épurée, s'enraciner dans leurs traditions, rien de plus juste, rien de plus respectable. De même, nous voulons exalter notre Wallonie avec son langage, ses coutumes, ses rochers ou ses plaines, perfectionner notre sensibilité racique, plonger les racines de notre âme jusqu'au cœur des ancêtres.

» Les Flamands et les Wallons sont unis par une longue suite de siècles de vie et d'aventures presque toujours communes. Et je suis de ceux qui redoutent ce que d'aucuns ont souhaité, la séparation administrative. L'union nous a donné la force. Restons unis, si nous le pouvons.

» Il ne faudrait pas cependant que nous fussions sacrifiés aux revendications exagérées des flamingants, ni que, en raison de la théorie du bilinguisme, les Flamands pussent se conduire chez nous comme des étrangers en pays conquis.

» On parle beaucoup à présent de l'expansion de la Belgique. Dans cet ordre d'idées j'estime que les Flamands ont plus besoin de la culture française ou de la culture allemande et des langues mondiales qui en sont le véhicule, que nous, Wallons, n'avons besoin de la culture et de la langue flamandes. La civilisation dont nous participons le plus directement et naturellement, c'est celle de France. Les Flamands, pour ce qui les concerne, ont le choix. Mais que les flamingants cessent donc d'exprimer avec cette violente persistance l'intention de nous désorienter. Ils font le plus grand tort au mouvement flamand, que je trouve, pour ma part, hautement légitime et que j'admire.

» — Et l'âme belge ?

» — C'est un mythe, dont l'idée a soulevé en Wallonie des protesta-



tions unanimes. Il n'y a pas d'âme belge, et notre pays n'a pas besoin du nationalisme pour faire parler de lui dans le monde. Il y a en Belgique deux races distinctes, deux petites patries que nous devons cultiver et aimer pour nous apprendre à aimer la Grande Patrie qui nous réunit, et je l'ai déjà dit, les résultats de cette union furent très heureux.

» Nous devons rester alliés, unis dans l'effort commun qui a fait de la nation belge, malgré le peu d'étendue de son territoire, une grande nation. is nous devons aussi conserver harmonieusement nos qualités originales provoquer une efflorescence nouvelle des beautés de nos deux races : la flamande et la race wallonne.

» Cultivons notre sensibilité, plongeons-la dans notre terre et dans nos rts, comme dit Barrès, et nous agirons en vrais patriotes. »

**De dialecto dorica Wallonum.** — Wallons, mes frères, on vous mpe! Des philologues pédants, qui étaient d'habiles imposteurs, vous laissé croire que les vocables dont vous usez vous venaient des Romains César. Moi-même, naguère encore, je me suis fait l'écho de ces théories acieuses. Que je le regrette aujourd'hui!

Il est temps de dessiller vos paupières jusqu'ici fermées au jour de vérité : nous parlons grec.

Nous parlons grec, ma chère! Réjouissons-nous dans notre cœur, car baron DE RING l'affirme!

Il l'affirme. Ah, pour l'amour du grec, souffrez que je l'embrasse! uffrez aussi que je rapporte ses paroles ailées.

Voici ce que proclame cet homme, plus savant que Nestor plein de resse (*Journal des Débats*, 18 avril 1905) : « Les mots de forme grecque it innombrables dans le français, surtout dans le vieux français et dans s patois, ou dialectes. Or, chose curieuse, ils ne sont nulle part plus ondants que dans le parler wallon. Que conclure de ces faits? C'est qu'ils partenaient déjà à la langue de nos ancêtres gaulois, dont la race était ons doute apparentée de très près à celle des Grecs par le rameau dorien. »

Nous n'avons rien de commun avec les fils de la louve romaine. En revanche, nous avons quelque titre à faire notre prière sur l'Acropole : nous pouvons saluer Hélène du doux nom de sœur; Tchanchèt est le frère du subtil Ulysse!

C'est entendu : nous parlons dorien. Pourquoi n'avons-nous pas le profil grec? Il nous est dû.

Gr.

**La chanson de S. Léger.** — Si les philologues sont unanimes à faire remonter au X<sup>e</sup> siècle le *S. Léger*, le plus ancien poème français en vers réguliers qui nous soit parvenu, ils ne sont pas d'accord sur l'endroit où il a vu le jour. Gaston Paris l'assignait à la région bourguignonne. Dans un des mémoires offerts à M. A. Mussafia à l'occasion de ses soixante-dix ans (*Bausteine zur romanischen Philologie. Festgabe für Adolfo Mussafia zum 15 Februar 1905. Halle, Niemeyer, 1905, gr. 8°, pp. 661-669*), M. Hermann Suchier, reprenant une thèse qu'il a défendue autrefois, établit que ce poème a pour patrie la région wallonne, où le culte de

S. Léger fut très populaire. L'œuvre aurait été composée au couvent de Brogne, au sud-ouest de Namur (commune actuelle de *Saint-Gérard*). Ce couvent avait été fondé par S. Gérard (né à Stave, près de Florennes, mort le 3 octobre 959), et on y conservait des reliques de S. Léger, qui y avaient été apportées probablement en 926. L'examen des formes dialectales montre que la langue du poème est le wallon.

Gr.

**Etymologies.** — Dans le même recueil (*Festgabe für Adolfo Mussafia*, pp. 77-89), M. D. Behrens recherche, entre autres, l'étymologie d'un certain nombre de mots wallons. Ce sont : *by*, pic; *chique*, bille à jouer; *hanèt*, nuque; *héder*, s'interposer entre vendeur et acheteur (flam. *scheden*); *ivier(e)*, neige (lat. *hibernum*); *oirselle*, *searsèle*, noir de fumée; *rie*, grappe (néerl. *rije* = all. *Reihe*); *rivè*, *rivis*, égriefin (*rinfs* = *Rheinfsch*); *sina*, fenil (*cenaculum*).

De plus, continuant dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur* la série de ses études antérieures (Voy. t. XXVI, 1904), le même auteur (t. XXVIII, 1905, p. 82 et p. 298 sqq), s'occupe des mots wallons qui suivent :

*Ringuète* (cf. fr. *renclé* = all. *Rengel*); *cropète*, haricot (néerl. *krui-pen*); (*h*)*anzin* (lat. *hamum*); *humier*; *guitère*, époque (cf. fr. *itide* = néerl. *getijde*); *kike*, instant (fl. *kijken*); *leuwâ*, brosse de bateau (néerl. *lui-wagen*); *nokète*; *nounette*, épingle; *ponsson*, *ponçon* (lat. *punctionem*); *rinâte*, crevette (fl. *germaat*); *ver*, toison (m. néerl. *wêr* = mouton); *wastarde*.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire du wallon consulteront avec profit ces érudits articles du savant professeur de Giessen.

Gr.

**Un Liégeois musicien Anglais.** — De *l'Art moderne* : Le Gaiety-Théâtre de Londres est, on le sait, la scène d'opérettes la plus purement britannique qui soit. C'est de là que s'envolent les refrains *up to date* que fredonnent dans toute l'Angleterre, et jusqu'au fond de ses plus lointaines colonies, les jolies misses — et même les autres.

Ce n'est pas sans surprise qu'on apprendra qu'un des principaux fournisseurs de musique de la maison, M. Iwan Caryl, chef d'orchestre du Théâtre, et dont le dernier succès, *Spring-Chicken*, ne le cède en rien aux précédents, n'est autre qu'un de nos compatriotes, M. Félix Tilkin, de Liège!

**Un poète de Wallonie apprécié en France.** — M. Augustin FILON, l'éminent critique des *Débats*, a récemment publié dans ce journal une série d'articles sur les poètes français de l'étranger édités à Paris par M. Georges Barral. Nous en extrayons l'appréciation que voici, sur un auteur verviétois, dont le livre, au reste, plein de poésie charmante et de notations très fines, mérite absolument de retenir l'attention :

« J'ai une prédilection toute particulière pour Adolphe Hardy, le dernier-né de la collection Barral. Celui-là n'est pas dégoûté de la vie; il

la savoure en maître et la rend appétissante à ses lecteurs. J'avoue que je soupçonne souvent les poètes d'être des citadins déguisés en bergers qui feignent de n'être heureux qu'au fond des bois et au bord des sources, mais qui rôdent, onze mois sur douze, dans le passage Choiseul aux environs de la boutique de Lemerre. Ils croient que cela ne se voit pas, mais cela se voit parfaitement. Vous ne sentirez rien de pareil si vous suivez avec Adolphe Hardy *la Route enchantée* (1). Celui-là est un rural authentique et un artiste exquis. Donnez-lui un coin de basse-cour, un vieux petit jardin de village, une mesure, un porche moussu, une salle de cabaret, et, avec ces humbles choses, il vous donnera une jouissance, une émotion. Pourquoi ? Parce qu'il sera précis et vrai, parce qu'il vous fera voir et sentir ce qu'il voit et sent lui-même tous les jours. Avec lui, Dieu merci ! vous n'êtes pas en « déplacement », en « villégiature », vous êtes à la campagne. Tenez, voici en dix vers le croquis d'une maisonnette qui se dresse au bord du chemin :

La bicoque, chaume et torchis, rit sous la roche.  
Entre la route en pente et la rivière proche  
Une source est derrière ; un courtill est devant.  
Sur des cordes, du linge usé clapote au vent,  
Au toit, quelques pigeons dorment, roulés en boules.  
Par les trous de la haie entrent, sortent des poules.  
Au vieux tuyau de fer de la source, un fil d'eau  
Coule entre rouille et mousse et déborde d'un seau  
Tandis qu'assise à l'ombre, une fille superbe,  
En coiffe à bavolet, plume un canard dans l'herbe.

« Je ne sais si je ne me trompe, mais je ne me souviens pas d'avoir lu dix vers aussi pleins de choses, et de choses qui forment un tableau gai, vrai, familier, harmonieux, nettement visible et plaisant à l'œil.

» Quand je vois ces petites esquisses, si rapides et pourtant si fines, si achevées, je suis tenté de croire que je sens enfin ce goût de terroir, inutilement cherché jusqu'ici chez nos poètes de Belgique ; mais, au moment de saluer un des dons les plus précieux de l'art flamand, si bon observateur de tous les détails de mœurs, de costume, d'habitation qui encadrent la personne humaine, je me rappelle qu'Adolphe Hardy est Wallon, l'un des représentants les plus francs, les mieux caractérisés de cette race qui combat pour la tradition française contre les prétentions et les ambitions, un peu exagérées, un peu folles, de l'esprit flamand aussi bien que contre les empiètements germaniques.

» Le pays wallon, berceau des Carolingiens, est la « marge » intellectuelle et littéraire de la France ; le peuple qui l'habite a toutes les énergies et les vaillances des populations-frontières. Courage, amis, nous vous regardons et nous applaudissons à vos efforts... »

(1) HARDY, Adolphe. *La Route enchantée*. [Poèmes. Préface et Présentation de l'Auteur par Georges BARRAL]. Paris, Fischbacher, 1904. In-8° (18.5 x 12.5), XX + 187 p. Deux portraits et un autographe. Prix : fr. 3-50.

## Faits divers.

**S**ur « les Trois Grâces », sculpture liégeoise du XVIII<sup>e</sup> siècle. — L'Etat vient de nous gratifier d'un moulage du groupe des Trois Grâces, de la fontaine du Perron, par le sculpteur Jean Delcour. Et à présent que ce précieux document est installé à l'Académie royale des Beaux-Arts, on peut apprécier de quelle façon originale l'artiste a su interpréter un sujet si souvent traité.

Cette œuvre est non seulement un pur joyau de notre art patrial, elle est aussi d'un enseignement admirable. Les grands principes du décor sculptural y sont magistralement formulés, le bel art de sculpter y parle son clair langage.

Cette œuvre réunit les qualités inséparables de toute sculpture, le bloc, la couleur et la ligne. Le respect du bloc, l'économie heureuse de la matière, cette loi inviolable, qui fut l'acte de foi des grands gothiques, qu'imposa le fougueux Michel-Ange à sa violente maîtrise, et dont Rodin de nos jours, dans la marche ascensionnelle de son génie, poursuit la réalisation d'un vouloir inlassable, Delcour l'a ici, plus que dans toute autre de ses œuvres, appliquée avec sa science consommée.

Par la disposition savante des vides et des pleins, l'œuvre à la grande lumière devient admirablement colorée. Par son heureux balancement et la variété des attitudes, elle satisfait aux exigences de la ligne, on admirera par exemple cette figure qui, dans la grâce toute féminine d'une torsion du dos, double d'un bras l'effort de sa compagne, tandis que de l'autre embrassant la taille de sa voisine, elle imprime à tout l'ensemble un rythme lent et presque solennel.

Dans cet art essentiellement latin, la sculpture, Delcour fut un de ceux qui brillèrent le plus à son époque.

Riche de dons, il revient d'Italie, son savoir agrandi, le cerveau hanté de beauté. Et lui, le latin du Nord, l'admirable impulsif, ne conserve de son séjour à l'étranger que ce qui devait l'aider à exprimer les sensations de sa race. On put le voir, au seuil de l'extrême vieillesse, tailler dans le marbre ces trois nobles créatures, dont le geste harmonieux semble exalter, depuis deux siècles, l'âme musicale de la Cité.

Devant ce bienheureux moulage, devant cette œuvre à moitié sauvée, que le temps n'a guère respectée, on rêve de quelle fraîcheur l'avait imprégnée un ciseau épris de saine beauté, et il nous vient le regret de ne pas voir le sort de ce noble débris définitivement assuré.

L'étranger qui vient nous visiter redira les beautés qui nous restent d'un patrimoine si douloureusement amoindri. Saurons-nous méditer, saurons-nous, en remuant les cendres de nos ruines, sauver les précieux débris de ce qui fut notre juste orgueil et qui serait demain notre réconfort ?

Joseph Ruloi.